



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

**insecticides**

Question écrite n° 79871

## Texte de la question

Mme Catherine Génisson \* appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche suite aux inquiétudes et interrogations exprimées par les apiculteurs après l'annonce faite par le Gouvernement de mettre en place une procédure d'urgence ayant pour but d'homologuer une substance insecticide : le Poncho maïs. La molécule active de ce produit, la clothianidine, serait en effet aussi dangereuse pour l'environnement que les molécules aujourd'hui interdites sur le marché, telles que le fipronil et l'imidaclopride. Dès lors, elle lui demande des explications sur ce nouvel insecticide en cours d'homologation, qui inquiète les apiculteurs concernant la survie de leurs productions, suffisamment fragilisées par les traitements de semences.

## Texte de la réponse

La substance active clothianidine fait actuellement l'objet d'une évaluation scientifique au niveau communautaire. En France, les dossiers des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active clothianidine ont été soumis à la commission d'étude de la toxicité, structure nationale d'évaluation des risques scientifiques. Celle-ci a requis des compléments d'information des entreprises productrices pour ce qui concerne le risque pour les organismes aquatiques et les abeilles. Les conclusions de l'évaluation communautaire sont attendues pour le printemps. Sur cette base, la Commission européenne devrait faire, d'ici la fin du premier semestre 2006, une proposition quant à l'opportunité de l'inscription de la clothianidine sur la liste des substances actives phytopharmaceutiques autorisées dans l'Union européenne. Par conséquent, le ministère de l'agriculture et de la pêche a décidé d'attendre les résultats de l'évaluation scientifique avant de prendre toute décision concernant l'éventuelle homologation de produits phytopharmaceutiques contenant de la clothianidine.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Génisson](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79871

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 décembre 2005, page 11150

**Réponse publiée le :** 7 février 2006, page 1241